

**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**COMMUNE DE SAINT GEORGES DE POINTINDOUX**

**SEANCE du 25 septembre 2025**

En exercice : 18

L'an deux mil vingt cinq

Présents : 11

Le vingt-cinq septembre à vingt heures et trente minutes

Votants : 13

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie

Absents : 07

en séance publique sous la présidence de

Jean-François PEROCHEAU, Maire

Date de convocation : Etaient présents : Jean-François PEROCHEAU, Maire  
22/09/2025

Mmes, MM, CLERC Cécilia, MECHINEAU Jean-Luc, GRIMALDI Jean-Claude, BIRON Olivier, GUYOT Jean-René, OLIVIERO Delphine, MONNERON Yann, MALRIEU Jérôme, ROBIN Myriam, BIBARD Frédéric.

Date d'affichage :  
22/09/2025

Formant la majorité des membres en exercice.  
**Excusés** : MM, De PARSEVAL Anne, DUBOIS Karine, NEAU Pierre, GUERIN Sarah, RICHARD Sébastien, GUILBAUD Jean-Maurice, BARRETEAU Gladys,..

**Absents** : M

Madame Anne De PARSEVAL a donné pouvoir à Madame Cécilia CLERC  
Monsieur Jean-Maurice GUILBAUD à donné pouvoir à Monsieur Jean-François PEROCHEAU

Monsieur Yann MONNERON est nommé secrétaire de séance.

**✓ACCORD FINANCIER AVEC LE RIVERAIN POUR REMISE  
EN ETAT DU CHEMIN DU CHIRON**

Monsieur le Maire expose que M Meneu, propriétaire du Pin, avait, en 2019, fait faire une coupe de bois sur sa propriété. L'entreprise qu'il avait mandatée a fortement endommagé le chemin du Chiron. M Meneu s'était engagé à remettre le chemin en état.

Or, à ce jour, voyant que le chemin est toujours dégradé, M le Maire a fait faire un devis à l'entreprise SOVAL TP pour réaliser les travaux.

M Meneu a été reçu en mairie le 12/09 et souhaite tenir son engagement mais sollicite une participation de la Commune, le chemin étant emprunté par d'autre véhicules. Le bureau municipal s'est prononcé favorablement pour que M Meneu prenne à sa charge 3 300 € TTC sur les 6 700 € TTC du devis établi.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'accord financier prévoyant une participation financière de M MENEU de 3 300 €uros sur le montant du devis de remise en état du chemin du Chiron ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Jean-François PEROCHEAU



Le Secrétaire de séance,  
Yann MONNERON